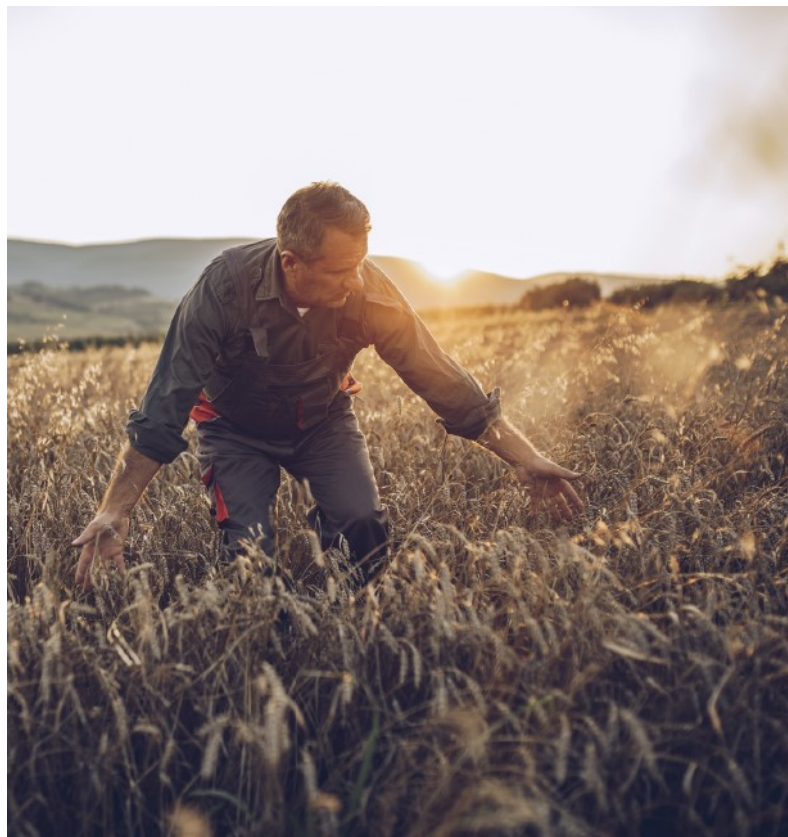




SÉJOURS
INTERGÉNÉRATIONNELS
SÉJOURS DE RÉPIT AGRICA
0800 944 333

L'APPEL À PROJETS « PART'ÂGE »

L'appel à projets « Part'âge » :



Objectif de l'appel à projets : favoriser l'organisation, au sein de villages vacances AVMA, de séjours intergénérationnels, réunissant des seniors et des jeunes en filière médico-sociale dans un établissement d'enseignement agricole.



Publics ciblés :

Les seniors résidant dans une structure pour personnes âgées

✓ Les jeunes en filière médico-sociale dans un établissement d'enseignement agricole

Parties prenantes :



Pilote de l'AAP et
co-financeur



Co-financeur



Co-financeur

Les établissements scolaires /
MFR,
Porteurs de projet

Les établissements d'accueil de
personnes âgées,
Partenaires opérationnels

Les caisses MSA,
Partenaires opérationnels

L'APPEL À PROJETS « PART'ÂGE »

Résultats de l'appel à projets 2024



16 projets soutenus en 2024 (18 initialement, mais 2 projets annulés)



Participants : ✓ 235 seniors ✓ 241 jeunes

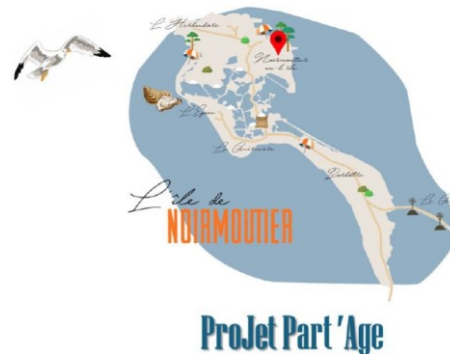
D'excellents retours de satisfaction

Prix coup de cœur :

Projet Partâge réunissant la MFR de Puy Sec, les MARPA de Longèves, Saint Maurice le Girard et Moreilles et la MSA Loire-Atlantique-Vendée



Subvention globale AGRICA de **65 688 € / 84 000 €**



Perspectives pour 2025 : Proposition de reconduire la contribution d'AGRICA.

LES AIDES POUR MIEUX VIVRE EN TANT QU'AIDANT



Une aide proposée par



AIDE POUR LE RÉPIT DES AIDANTS

Aide financière pour contribuer aux frais engendrés par la situation d'aidance.

Exemples :

- ✓ *Relayage / service d'aide à domicile ;*
- ✓ *Portage de repas ;*
- ✓ *Séjour de répit ;*
- ✓ *Formation à destination des aidants ;*
- ✓ *Pratique d'activités adaptées (à domicile / à l'extérieur / partagées) ;*
- ✓ *Installation d'une téléalarme ;*
- ✓ *Sortie d'hospitalisation.*



Aidants ressortissants du Groupe AGRICA



Une aide financière attribuée sous conditions de ressources, en complément des aides légales & extra-légales.

Un service proposé par



DES SÉJOURS DE RÉPIT POUR LES AIDANTS ET LEURS PROCHES

- Des séjours de répit, disponibles toute l'année, pour sortir de son quotidien d'aidant et se ressourcer, avec son proche ;
- Dans un lieu adapté, avec le soutien d'une équipe médico-sociale présente 24h/24 ;
- Plus d'infos au 05 57 88 58 85 et sur www.vrf.fr



Les aidants et leurs proches, ressortissants du Groupe AGRICA en situation d'aidance



Séjours pris en charge jusqu'à 80% par le Groupe AGRICA, selon les ressources des personnes

